

# CERTIFICAT MÉDICAL BNSSA

(examens médicaux d'aptitude à la natation, d'acuité auditive et d'acuité visuelle)

Je soussigné, \_\_\_\_\_, Docteur en médecine,

CERTIFIE avoir examiné ce jour, M./Mme \_\_\_\_\_

et avoir constaté qu' il ou elle ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des lieux de bains.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une **acuité auditive** lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres, ainsi qu'une **acuité visuelle** conforme aux exigences figurant ci-dessous.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ /20\_\_\_\_

## Signature et cachet

### Sans correction

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles, de chaque œil, mesurées séparément.

soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10

### Cas particulier :

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est 4/10 + inférieur à 1/10

### Avec correction

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à 8/10

### Cas particulier :

Dans le cas d'œil amblyope, le critère exigé est 10/10 pour l'autre œil corrigé.